



**Séjour mer à Santec –
du 22 juin 2026 au 26 juin 2026**

A redonner signé

avant le 11 juin

(Mme Gallet, Mme Métayer,
M Deniaud, Mme Noblet)

1- Autorisation parentale de droit à l'image

Je, soussigné.e, agissant en qualité de représentant.e légal.e

de :, élève en classe de au collège de Cleunay,

☐ autorise la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son collège lors du séjour mer.

☐ n'autorise pas la captation de l'image / de la voix de l'enfant.

Fait à

Le

Signature :

2- Autorisation parentale

Le vendredi 26 juin 2026, nous arriverons en gare de Rennes à 16h29.

Je, soussigné.e, agissant en qualité de représentant.e légal.e

de :, élève en classe de au collège de Cleunay,

☐ autorise mon enfant à partir seul.e de la gare dès son arrivée.

☐ je viendrai chercher mon enfant à la gare de Rennes.

Fait à

Le

Signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE VIE COLLECTIVE

NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS LES
REPRÉSENTANT.ES DU COLLÈGE CLEUNAY. NOUS
COMPTONS SUR VOUS POUR ÊTRE
EXEMPLAIRES!!!



Tout le long du séjour

ON SE DÉCONNECTE – PAS
DE TÉLÉPHONE!

ON PENSE À SA SANTÉ –
AUCUN GRIGNOTAGE EN
DEHORS DES REPAS!



Vis-à-vis de toutes
et tous y compris
les adultes du
centre

Dans les chambres,
les salles communes,
les lieux d'hygiène,
les transports...

POLITESSE, RESPECT,
SOURIRE, BONNE HUMEUR

ON TIEN TOUT PROPRE. ON REGARDE
APRÈS SOI L'ÉTAT DE LA DOUCHE ET DES
WC POUR LAISSER PROPRE POUR LES
SUIVANT.ES: CHEVEUX RAMASSÉS,
BROSSE PASSÉE, CHASSE D'EAU TIRÉE...

SIGNATURES ENFANT ET ADULTE RÉFÉRENT



séjour mer à santec